



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

Journée nationale de mobilisation « Non au harcèlement » au collège Camille Chevalier (Chalon/Saône) avec le recteur de l'académie, Pierre N'Gahane

Dijon, le 07/11/2022

Jeudi 10 novembre 2022 à 11 h
Collège Camille Chevalier – Chalon/Saône

Dans le cadre de la journée de mobilisation nationale « Non au harcèlement », Pierre N'Gahane, recteur de l'académie de Dijon et Liliane Ménissier, DASEN de Saône-et-Loire se rendront à l'invitation du collège Camille Chevalier de Chalon/Saône pour rencontrer les équipes de l'établissement engagées dans le programme pHARe (programme de la lutte contre le harcèlement à l'école).

Au programme :

- 11h : Accueil par Dominique Courbon, chef d'établissement
- Présentation des élèves ambassadeurs qui expliqueront leurs motivations et leurs souhaits pour cette mission.
- 11h20 : Visite de l'exposition réalisée par les élèves (Les ambassadeurs : pourquoi et quels est leur rôle ? Qu'est-ce que le harcèlement ? vidéo témoignages et stand sur le cyber harcèlement)

En 2021-2022, 330 écoles et 44 collèges ont été formés dans l'académie de Dijon. Le collège Camille Chevalier faisait partie des premiers collèges formés.

2022-2023 voit la généralisation du programme : toutes les écoles et tous les collèges de l'académie bénéficient désormais du programme de formation.

En savoir plus sur le [programme pHARe](https://www.ac-dijon.fr/phare-le-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-a-l-ecole-124687) : <https://www.ac-dijon.fr/phare-le-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-a-l-ecole-124687>

Adresse :

Collège Camille Chevalier
33 rue de la Banque
71100 Chalon sur Saône

CONTACT PRESSE

Service communication / cabinet du recteur
Delphine Mauerhan
T 03 80 44 84 15 / 06 46 84 04 79
presse@ac-dijon.fr